



Gence & Associés
Notaires

A LOUER STUDIO Meublé / ROUEN
Rue Flahaut 1G

520€/mois



Référence : HL-FLAHA,
Loyer : 520 €/mois,
Provision sur charge : 20 €,
Dépot de garantie : 1040 €,
Nombre de pièces : 1,
Diagnostic de Performances Energétiques: C
Honoraires à la charge du locataire (état des lieux inclus): 240€

Description du bien

Studio meublé à louer – ROUEN, rue Flahaut.
Disponible immédiatement.

Idéalement situé, à seulement 3 minutes à pied de la Faculté de Droit et 5 minutes de la place du Vieux-Marché.

Les lignes TEOR T1, T2, T3, T4 et T5 sont accessibles en moins de 5 minutes à pied, offrant un accès rapide aux différentes universités de Rouen ainsi qu'aux principaux quartiers de la ville.

DESCRIPTION DU BIEN

--> Situé au 1er étage gauche, ce studio se compose d'une pièce principale avec espace séjour-cuisine aménagée et coin nuit, ainsi que d'une salle d'eau avec douche et WC.

Équipements et prestations :

- Fenêtres double vitrage,
- Volets roulants électriques,
- Chauffage individuel électrique,
- Laverie au pied de l'immeuble.

À noter : les abonnements eau et électricité sont à souscrire par le locataire avant son entrée dans les lieux.

INFORMATIONS ENERGETIQUES

- Diagnostic de performances énergétiques: C;
- Estimation annuelle des coûts d'énergie du logement: entre 400 et 600€.

CONDITIONS LOCATIVES

- Loyer : 470,00 €/mois,
- Provision sur charges : 20,00 € (entretien des communs, minuterie, taxe d'enlèvement des ordures ménagères),

Soit un loyer total de 490,00 €/mois provisions sur charges comprises.

- Dépôt de garantie : 940,00 €,
- Honoraires de location à la charge du locataire : 240,00 €.

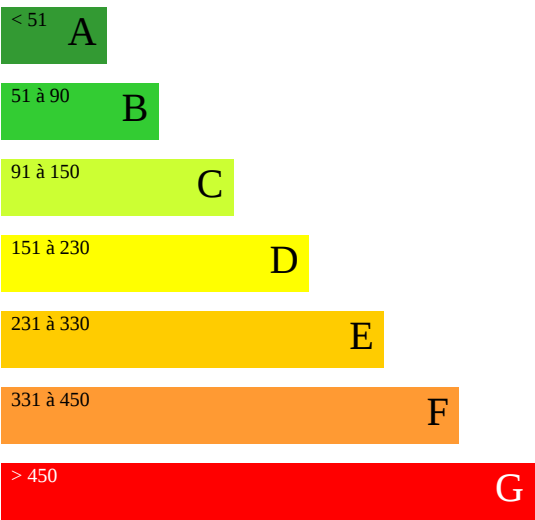
REFERENCE DE L'ANNONCE: HL-FLAHAUT 1G - Tél : 02.35.07.82.90 - Contact : Mme LEJEMBLE (helene.lejemble@gence.notaires.fr) ou Mme LEMOINE (ludivine.lemoine@gence.notaires.fr), gestionnaire locatif au sein de l'Office Notarial GENCE & ASSOCIES, 105 rue Jeanne d'Arc à ROUEN.

CONDITIONS GENERALES

- Le revenu net et mensuel du locataire doit couvrir au moins trois fois le montant du loyer charges comprises. A défaut la présentation d'une caution présentant au minimum ces conditions est demandée.
- L'attestation d'assurance multirisque habitation est à fournir par le locataire dès la signature du bail.
- Les abonnements à l'eau et à l'électricité sont à souscrire par le locataire avant son entrée dans les lieux.

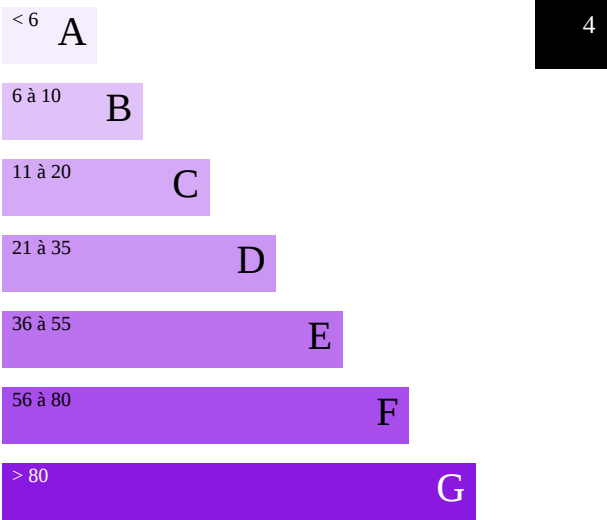
Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr

Diagnostic de Performance Énergétique



125

Diagnostic de Gaz à Effet de Serre



4